

Territoire

Nous pourrions l'énoncer au pluriel, il l'est en effet! Territoire vécu, projeté, exploité, rêvé, il connaît aujourd'hui un intérêt croissant. D'abord parce qu'il résulte d'habitants, de formations, d'usages et de bien d'autres entités encore. C'est une sorte d'agencement de biens ou de ressources dont la dimension patrimoniale paysagère varie, s'apprécie, se concurrence ou se transforme. Le territoire n'est autre que la *réécriture* des sols sur des situations précédentes. Comment s'est-il formé et de quoi est-il fait?

Ce *palimpseste*, comme l'écrit André Corboz, nous rappelle qu'un lieu n'est pas une donnée mais le résultat d'une sédimentation. «Dans les contrées où l'homme s'est installé depuis des générations, *a fortiori* depuis des millénaires, tous les accidents du territoire se mettent à signifier. Les comprendre, c'est se donner la chance d'une intervention intelligente.»¹ La notion de patrimoine y est sous-jacente. Il importe de dépasser la lecture du territoire en termes de «capacité». Etablir des rapports qualitatifs, qui s'attachent à des gestes de réparation, de fondation, d'acclimatation, d'insertion ou d'adjonction. C'est donc le *comment-faire* qui nous préoccupe.

La ville en tache d'huile ou le scénario «laisser faire» constituent une solution par défaut qui crée un territoire à étages. La défense des espaces ouverts impliquera tôt ou tard de renégocier le développement de la ville sur elle-même, en particulier dans les zones peu denses ou faiblement utilisées. C'est le sens donné à l'Initiative pour le paysage déposée en août 2008. Patrimoine suisse s'est impliqué, s'impliquera encore sur les questions d'aménagement du territoire urbain et rural. Le présent numéro d'Alerte y consacre quelques points de vue qui invitent à la réflexion commune.

Nous reprenons au vol le titre du débat «Genève, ni provinciale ni mégalo?» organisé récemment par la Classe industrie et commerce de la Société des arts². Au delà des critiques récurrentes (...) sur les mécanismes de blocage, la discussion a porté principalement sur les perspectives qu'offrent les chantiers d'études du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, des plans d'aménagement concertés (Vergers à Meyrin, Chapelle-les-Sciens, Communaux d'Ambilly), du redéploiement du projet de La Praille. Chacun de ces projets est une circonstance dont la complexité démontre la manière dont les composantes territoriales interagissent. Crise du logement certes, absence de vision peut-être, mais il serait improductif de ne pas reconnaître le travail et les efforts sur ce qui se fait réellement, sur ce qu'ouvrent les thèmes et les opportunités (enfin) des projets cités. Chacun d'eux représente un donné (contexte) et des potentialités identifiables. Leur acceptabilité dépend tant de la qualité que d'une démocratie du projet à inventer.

Sans naïveté ni optimisme exagéré, il me paraît convenable de relever ces perspectives crédibles du faire-territoire. «Voyez-vous dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche: il faut les créer, et les solutions les suivent.» (Saint-Exupéry).

C'est sous cet éclairage qu'au nom de Patrimoine suisse Genève je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2009.

Marcellin Barthassat

¹ André Corboz, «Le territoire comme palimpseste», in *Diogène*, n° 121, janvier-mars 1983.

² Débat étendu sur les enjeux d'urbanisme au palais de l'Athénée le 25 novembre 2008.

L'Alhambra, une salle polyvalente historique

L'Alhambra est une des premières salles conçues en Suisse pour présenter à la fois des spectacles de scène et des films. Elle était alors la plus grande de Suisse avec ses 1400 places et fut la première à pouvoir projeter des films sonores et parlants dès 1928. Dans les années 1950, elle s'adapta aux grandes innovations techniques du cinéma. Sauvée de la démolition et classé monument historique en 1996, l'édifice fait enfin l'objet d'études pour une sérieuse restauration attendue depuis longtemps.

Le théâtre cinématographique Alhambra¹ fut construit en 1918-20 par Paul Perrin père², après une opération de dénoyautage d'un vaste périmètre du versant nord de la Vieille-Ville, sous les jardins des maisons de maîtres de la rue Calvin. La Société immobilière Domus avait acquis les terrains nécessaires à son implantation, à l'initiative de Lucien Lévy, dit Lansac, directeur de la succursale suisse de la Société anonyme Omnia, seule concessionnaire des films Pathé, dont le siège se trouvait à Genève. Jusqu'à la radiation de cette succursale en juillet 1919, l'Alhambra s'appelait Omnia, comme en témoigne l'inscription au-dessus de son péristyle d'accueil.

La SI Domus vendit l'Alhambra à l'Etat de Genève en 1961 qui lui-même le remit à la Ville le 1^{er} janvier 2000, en échange des abattoirs à La Praille. La salle fut exploitée au début par la Cinémas-Théâtres SA, dont dépendait Omnia, en 1934 par la Rex SA administrée par Maurice Dubuis, en 1946 par la Filasca SA sous la direction de Nestor Fuchs, puis de sa fille Jeanine Fuchs. Peu avant l'achat par la Ville, la salle connaissait un mode de gestion mixte. Elle était exploitée 240 jours par an comme cinéma par Métrociné dirigé par Miguel Stucky, et 120 jours comme salle de spectacle, dont la programmation était confiée à un comité ad hoc, le secrétariat étant assuré par l'association Basis. Aujourd'hui, elle est entièrement gérée par la Ville de Genève.

Catherine Courtiau
suite en page 4

¹ Cf. mon étude historique et architecturale d'avril 2008 pour la Ville de Genève, Département de l'aménagement et des constructions, Conservation du patrimoine architectural.

² Paul [Henri Jules] Perrin, né à Prétoria (Afrique du Sud) en 1876 et décédé à Genève en 1970. Son fils, Paul [Henri Oscar] (1900-1982), également architecte, réalisa en 1928 le Cinéma-Carouge, rebaptisé Bio en 1972. Je tiens à remercier Josyane Pattusch de ses précieux compléments d'informations sur son grand-père et son oncle.



Couverture par Pellos du programme d'octobre 1929, imprimé chez Sonor SA

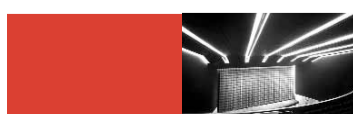
Au sommaire de ce numéro

GENÈVE, VILLE ET TERRITOIRE

- 2 Genèse et morphologie d'un territoire *Eliane Brigger*
- 3 Michel Corajoud et le Grand Paysage *Entretien, par Laurent de Wurstemberger*
Patrimoine d'agglomération *Carte blanche à Elena Cogato Lanza*

- 4 L'Alhambra, une salle polyvalente historique *Catherine Courtiau*
- 5 Lectures et actualités *Jean-Pierre Lewerer, Erica Deuber Ziegler*
- 6 Visites *Jacqueline Richez*

Le droit de recours des associations est sauvé. Le résultat des votations fédérales du 30 novembre 2008 est particulièrement réjouissant pour la protection de la nature, de l'environnement et du patrimoine. 66% des citoyennes et des citoyens et la totalité des cantons suisses ont rejeté l'initiative du PRD zurichois. Les associations voient dans ce vote un signal fort demandant au monde politique de s'engager davantage à l'avenir pour les valeurs naturelles, culturelles et la qualité de vie dans notre pays.



Genèse et morphologie d'un territoire

Nous avons tous un patrimoine commun: la Terre. Les grandes perspectives longitudinales si caractéristiques de la géographie genevoise, formées par le Jura d'une part, et le Salève et les Voirons d'autre part, servent de cadre immuable à notre histoire. On l'aura compris, il serait presque impossible d'aborder le sujet de la relation entre la ville de Genève et son territoire sans l'envisager sous l'angle de sa formation géologique récente. Pour ce faire, nous vous proposons un entretien avec Alain Léveillé, architecte-urbaniste, responsable du Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR) de l'Institut d'architecture de l'Université de Genève. Un entretien d'une grande générosité, par une personnalité passionnée et passionnante, qui a bien voulu nous retracer avec toute la clairvoyance nécessaire les différentes étapes de la genèse et de la morphologie du paysage genevois.

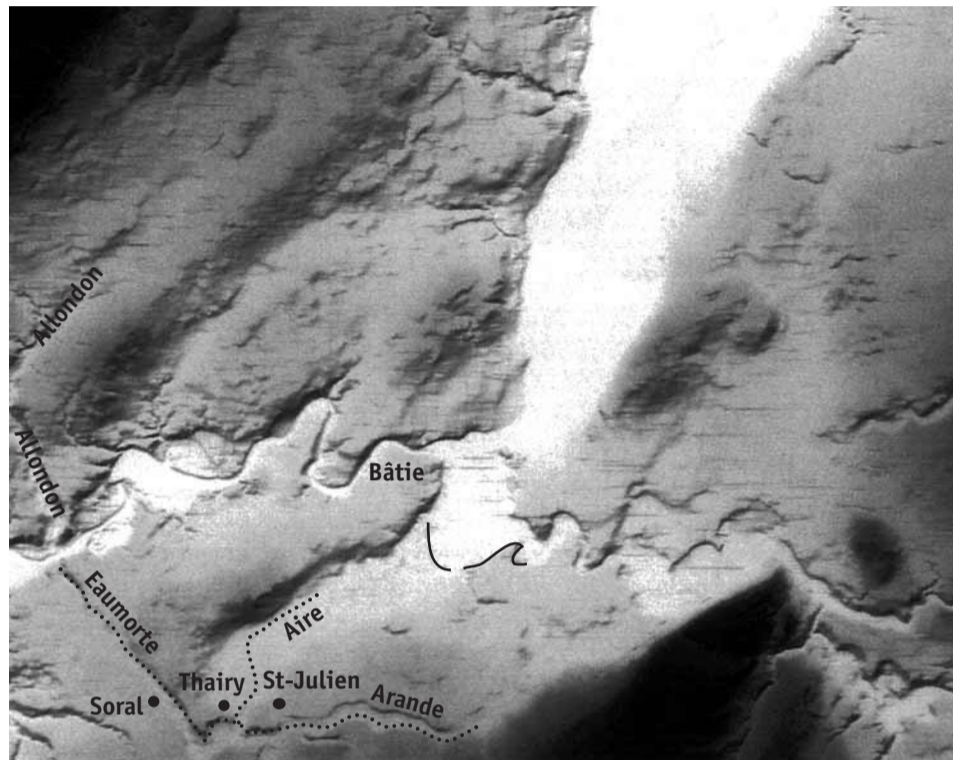
Du point de vue du développement historique de Genève et de son territoire, l'emphase est généralement mise sur le grand axe transversal de la cité – c'est-à-dire Genève dans l'axe du lac et du Rhône, comme un lieu de passage national et international obligé. Moins souvent, notre attention est portée sur les axes longitudinaux, c'est-à-dire les axes dictés par le relief environnant, qui pourtant ont été déterminants dans la formation du territoire genevois durant la dernière glaciation du Pléistocène (glaciation dite de Würm, 115 000/resp. 75 000 BP-10 000 BP¹) et le dernier interglaciaire de l'Holocène, ces 10 000 dernières années. Les phénomènes géologiques qui nous intéressent directement sont donc des phénomènes post-glaciaires récents, qui concernent les couches géologiques supérieures et qui sont à l'origine de la forme du sol et du paysage genevois. L'ensemble du système géologique repose sur la barrière orographique formée par le Jura, le Vuache, le Salève et les Voirons. Cette dernière mise en place du territoire genevois est maintenant bien datée aux alentours de 15 000-10 000 BP. L'orographie permet aujourd'hui de lire et de reconstituer la chronologie de cette genèse, en trois étapes bien distinctes.

La fin du Pléistocène

La fin du Pléistocène correspond au retrait graduel des grands glaciers alpins; c'est aussi la période des premiers établissements humains de la fin du Paléolithique dans notre région, où des groupes de chasseurs-cueilleurs s'installent progressivement sur les franges des terres abandonnées par les glaciers. Fait marquant de cette période: les blocs erratiques, parmi lesquels le meilleur exemple est sans doute le bloc de Veyrier, dont on a pu démontrer qu'il provenait de la vallée de Conches en Valais, déplacé par l'«écoulement» massif et continu du glacier, tout comme les pierres du Niton. C'est aussi durant cette phase du Pléistocène que s'observe la création des nappes phréatiques profondes (-50-150 m), comme notamment la Nappe de l'Arve, dans les cuvettes du substratum molassique, datant d'un retrait glaciaire temporaire vers 25-45 000 BP et qui fournissent aujourd'hui les 20% du besoin en eau de notre canton.

Les étapes intermédiaires du retrait glaciaire

Les avancées des glaciers continentaux pléistocènes peuvent atteindre des épaisseurs de 1000 m environ, impactant directement sur le fond molassique du bassin genevois. Parmi les étapes notables du retrait glaciaire, la recherche admet actuellement que la masse glaciaire aurait stagné sur une longue durée à la hauteur du Vuache, une prolongation de la haute chaîne du Jura, dont il est séparé par la cluse du Rhône. Les rives du lac Léman sont elles aussi considérablement remodelées durant cette phase récessive. Deux phénomènes d'importance y contribuent: le dépôt de la masse morainique sur la molasse et la montée des eaux due à la fonte du glacier. Ainsi se crée le fameux marchepied molassique le long des rives du bout du lac, particulièrement marqué en aval du port de la Nautique et le long du quai Gustave-Ador. Plusieurs restes de ces carrières de molasse en bordure des rives lacustres, encore en exploitation au XIX^e siècle, sont visibles aujourd'hui,



Orographie du territoire genevois. La ligne marquée par les cours d'eau de l'Arande, de l'Eaumorte, du Nant des Crues et de l'Allondon, dans le coin inférieur gauche, délimite un des crans d'arrêt du retrait glaciaire.

à l'exemple du Reposoir à Prégny-Chambésy. D'autres phénomènes contemporains sont également observables: un système orienté, ondulé, comme se plaît à le rappeler Alain Léveillé, structuré de crêtes (Meyrin-Ferney-Voltaire, Grand-Saconnex-Bernex, Vandœuvres-Bardonnex) et de plaines (L'Allondon, Nant d'Avril, Aéroport de Genève-Cointrin, lac Léman-Aire, Seymaz). Un autre cran d'arrêt, témoin du retrait glaciaire, est localisé à l'extrémité de la plaine de l'Aire, dont la topographie est encore caractéristique aujourd'hui. L'ensemble de ces empreintes constitue le substrat géologique par excellence, sur lequel s'est développé notre territoire.

Le retour de la vie à la fin du Pléistocène

Toutefois, ces dépôts d'origine fluvio-glaciaires ont une caractéristique principale: l'absence totale de vie. L'apparition graduelle de sources d'eau et par conséquent des limons argileux et de la végétation, se laisse elle aussi dépister dans l'orographie de notre territoire. En effet, le long du Jura, nous observons un alignement d'une série de villages et d'établissements humains le long des courbes de reliefs, à une altitude de 800 m environ. Cette ligne correspond à la sortie des sources karstiques, phénomène également observable par symétrie, le long du Salève. Les premiers établissements humains dans la région datent aussi de cette période, à l'exemple de l'abri sous-blocs du Magdalénien mis au jour à Veyrier, ladite Station des grenouilles, en contrebas du Salève et datable vers 11 000 BP.

Des couches géologiques aux couches anthropiques et archéologiques

C'est sur ce fonds territorial, gratifié par sa géologie particulière, caractérisée par la présence d'importantes nappes phréatiques souterraines, et par le renforcement des grands axes hydrographiques et du relief, que sont venus s'installer les différents éléments successifs, déterminés cette fois-ci par l'action

«Il s'agit de l'histoire du territoire qui n'est pas celle de son occupation, mais qui est la combinaison des catégories géologique, hydrographique et végétale, soit l'essence du tissu territorial même – relief, eau et végétation – que les hommes sont venus occuper par la suite.»

Alain Léveillé



Les carrières de molasses du Reposoir de Prégny-Chambésy. Dans une perspective plus large, les restes de terrassement au premier plan du retable de la *Pêche miraculeuse* de Conrad Witz (1444, Musée d'art et d'histoire, Genève) pourraient faire référence à ce type de carrières en pleine époque médiévale (photo aérienne, 1932).

humaine: il s'agit du processus de sédimentation articulé et du rehaussement des sols au gré des différentes occupations et au fil du temps. Parmi ces actions humaines directes, nous comptons l'établissement de réseaux routiers, la parcellisation et la construction d'habitats de plus en plus denses, qui déterminent aujourd'hui les constantes et les variations du paysage genevois.

Eliane Brigger

¹ BP, Before Present ou «avant le présent», c'est-à-dire une date calculée à partir de l'année 1950 du calendrier grégorien, qui compte comme date arbitraire de

référence, par opposition au système calibré des années calendaires avant/après J.-C.

Pour en savoir plus

- L.-I. Stahl-Gretsch, *Les occupations magdaléniennes de Veyrier: histoire et préhistoire des abris-sous-blocs*, Cahiers d'archéologie romande 105 (2006).
- A. Léveillé et alii, *Atlas du territoire genevois: permanences et modifications cadastrales aux XIX^e et XX^e siècles*, Fasc. 1-4 (1993-1999).
- J. Charollais, H. Badoux, *Suisse lémanique, Pays de Genève et Chablais, Guides géologiques régionaux* (1990).
- A. Corboz, «La formation urbaine de Genève», in *Genève, carrefour des Nations* (1963).
- <http://etat.geneve.ch/dt/geologie/accueil.html>

Michel Corajoud et le Grand Paysage

Considéré comme l'un des fondateurs du renouveau du métier du paysage, Michel Corajoud* est une figure emblématique des projets territoriaux en France et en Europe. En 1971, il oriente durablement la pédagogie de l'École du paysage de Versailles, où il forme toute une génération de jeunes paysagistes avec un regard nouveau. Il reçoit le Grand Prix du paysage en 1992 et celui d'urbanisme en 2003, des distinctions qui montrent que la démarche paysagère imprègne désormais fortement le débat sur la fabrication de la ville.

Quel est votre regard de paysagiste sur la notion de patrimoine?

– Le patrimoine? Je ne sais pas vraiment ce que recouvre cette notion. Selon moi, tout le territoire est patrimonial, il n'y pas de lieux qui ne le soient pas. Dans la mesure où l'on s'intéresse à des espaces sédimentaires sur lesquels les hommes ont inscrit successivement des traces ou bâti des configurations, ils sont patrimoniaux, car ils ont tous une histoire. Et, en ce sens, tous méritent que l'on s'y intéresse.

Un de mes projets, en collaboration avec l'architecte portugais Souto de Moura, prévoyait la sauvegarde de très anciens murs de culture de pêcheurs à Montreuil. Ces murs formaient, autrefois, un véritable damier recouvrant tout le territoire de la ville ainsi que celle de Bagnolet sa voisine. Il reste aujourd'hui une étendue encore significative de ce parcellaire. Ces constructions sont très fragiles, elles se désagrègent inéluctablement. Pour les entretenir et les conserver, la collectivité publique n'a pas suffisamment de moyens. Nous avions donc imaginé de faire appel à l'initiative privée en proposant de construire entre les murs, des maisons individuelles. Les propriétaires de ces maisons auraient pu, de jour en jour, mettre leur énergie et un peu de leurs moyens pour assurer leur maintien.

Contre cette proposition, la Ministre de la culture française de l'époque, écologiste de surcroît, a jugé bon faire classer ces murs. Elle n'ignorait pas que l'Etat n'avait aucun moyen disponible pour faire vivre ce patrimoine. Elle s'est donc rendue coupable de la



perte imminente et définitive de ce magnifique héritage qui participait d'une histoire agricole et maçonne qui a duré plus de six cents ans. Figer le patrimoine par des mesures abstraites de protection n'a aucun sens si cette décision n'est pas accompagnée par des actions qui en assurent la continuité vivante.

Quelle est votre analyse du territoire genevois, ses qualités et ses problématiques paysagères?

– Genève est une très belle ville. La forte présence du lac, les alternances de bandes paysagères qui y descendent et, bien entendu la grande variété du relief représentent des qualités remarquables. Le caractère de la ville

de Genève réside dans une grande proximité avec son territoire rural, l'étalement urbain, si fort en France, y est ici moins prononcé.

Lors de mon expérience d'enseignant au troisième cycle de paysage du défunt Institut d'architecture genevois, nous avons exploré toutes les potentialités pour réunir deux mondes qui se tournent le dos: l'urbain et le rural. Une des grandes difficultés réside, sans doute, dans le type actuel de grande agriculture qui se prête mal à ce voisinage. Voisinage avec les zones-villas par exemple. Une nouvelle forme d'agriculture intermédiaire semble émerger, une agriculture de proximité, plus domestique. Elle existe déjà à Genève où elle semble se développer. Elle fonde l'espoir d'une nouvelle harmonie, d'une nouvelle imbrication entre ville et campagne. Elle fonde l'espoir d'une relation nouvelle et intense avec le Paysage.

L'enseignement de la culture du paysage est absent des grandes écoles d'architecture, comment sensibiliser les étudiants au territoire?

– Les écoles d'architecture devraient, à mon avis, se refonder sur la question du paysage. En France particulièrement, la culture de l'objet est encore si développée qu'elle fait résistance à toute ouverture en ce sens. Je ne comprends pas pourquoi les enseignants des écoles d'architecture ne s'intéressent pas plus aux questions territoriales. On a le sentiment que c'est la virtuosité du geste architectural, exalté par les revues, qui séduit et l'emporte. Il me semble que les paysagistes,

sans toutefois être les seuls, collent davantage aux principes de la relation. Relation solidaire et sociale entre les objets qui forment le territoire.

Peut-être faudrait-il simplement introduire des cours de biologie ou de botanique dans les écoles d'architecture, cela pourrait les faire changer beaucoup. C'est la connaissance du milieu vivant qui nous instruit sur les relations entre les choses. Les objets n'ont de véritables sens que dans le système qui les lie à d'autres objets. L'interrelation est le fondement de toutes les formes de «milieux». Les architectes ont, me semble-t-il, délaissé cette notion.

Nous devrions tous avoir la préoccupation d'ouvrir des fenêtres sur tout ce qui se passe dans le temps de nos projets. Rendre transparente la pratique de projet pour mieux faire comprendre ses sources, sa dynamique, ses modes de résolution, son histoire. Ouvrir cette démarche, pour qu'à son tour elle devienne beaucoup plus perméable au monde extérieur et qu'elle entre dans le concert des «choses». Pour nous paysagistes, le temps est une notion essentielle. Nous sommes dans un métier d'anticipation: on prévoit, on n'érige pas.

Entretien: Laurent de Wursterberger

*Michel Corajoud est paysagiste à Paris. Il suit d'abord une formation à l'École nationale supérieure des arts décoratifs et se forme au paysage avec différents professionnels. Depuis 1975, il a conçu de nombreux projets d'espaces publics en association avec son épouse Claire Corajoud, paysagiste elle aussi.

CARTE BLANCHE

Patrimoine d'agglomération

Dimensions

Samedi 17 mai 2008, 15h, un temps splendide. Des centaines d'individus s'adonnent au «passeggio», de nord-ouest à sud-ouest, sur une distance de 4 kilomètres. La récente réhabilitation de la *Venaria Reale*, l'une des résidences savoyardes qui structurent la campagne turinoise, permet à cette foule de redécouvrir, en marchant, la logique d'ensemble qui articule une série de composantes territoriales: le bourg, ses places, la résidence, le jardin, les terrains de chasse. Une confiance renouvelée dans le territoire surgit: par quelle chance cette portion du territoire a-t-elle pu garder, «enfouie» en elle-même, les traces qui permettent aujourd'hui l'intelligence d'anciennes relations architecturales, symboliques, sociales et productives? Cette réanimation fait suite à l'occupation du jardin comme terrain militaire avant et à la dégradation du bourg ensuite, qui avaient contribué à réduire en pièces détachées la *Venaria*, sur fond de franche suburbanisation.

Lieux

Cette foule au comportement typiquement urbain – éprise par le plaisir d'être ensemble, dehors, dans un régime d'anonymat – rassemble des habitants de l'agglomération, voire des agglomérations proches. Le phénomène est bien connu, à Genève aussi: sur les rives du lac, le dimanche, du Jardin anglais jusqu'au Jardin botanique ou, à des moments précis de la semaine et de la saison, le long du cours

d'eau de la Seymaz. Une entité géographique et paysagère spécifique s'y offre comme «lieu». Sa valeur n'est pas l'unicité, mais son degré de «réalité située». C'est ici, et pas ailleurs. Les espaces publics de la société d'agglomération se constituent, de fait, de lieux et de non-lieux – ainsi définis selon une terminologie devenue désormais courante, comme réalités spatiales au fonctionnement générique et standardisé, tels que les centres commerciaux.

Territoire

Il est nécessaire de discuter du territoire comme «patrimoine» en prise directe avec le débat urbanistique actuel. En Suisse, grâce à la politique des agglomérations initiée par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, la multipolarité est revenue au centre des préoccupations. Non seulement en tant que constat, mais aussi comme théorie qui nous aiderait à mettre en place une bonne mixité, réclamée sur l'ensemble du territoire. Pour simplifier, une mixité entre résidence/travail/services qui

soit fonctionnelle, durable, démocratique et sûre. Mais comment œuvrer pour une multipolarité située? C'est-à-dire, pour traduire ce concept dans une réalité spécifique?

Patrimoine

Faire du projet ou reconnaître une valeur patrimoniale: il s'agit, dans les deux cas, de fixer un point d'arrêt entre le passé et le futur d'un territoire, soit d'en suspendre le flux ininterrompu des transformations. Dans le projet de nos territoires multipolaires, un vaste chantier s'ouvre pour la reconnaissance de lieux au pouvoir structurant, producteurs d'une intelli-

bilité par ailleurs rare en ce qui concerne les agencements variés et disparates des composantes territoriales. Leur valeur historique, toute en étant précieuse, n'est pas une condition nécessaire; le sont en revanche leur clarté en tant que «figures» spatiales et physiques (dans leurs caractères de masse, étendue, rythme, profondeur, etc.), ainsi que l'intensité de l'expérience que nos corps et nos esprits en font, au niveau affectif, existentiel, esthétique et politique.

Elena Cogato Lanza

Site officiel: www.lavenaria.it



La Venaria Reale dans son territoire



L'enseigne Alhambra recouvrant le nom d'origine Omnia gravé dans le crépi en simili-pierre, printemps 1931



L'Alhambra une salle polyvalente historique

suite de la première page

A son inauguration, le 8 janvier 1920, plusieurs films furent présentés dans ce que la revue *Cinéma suisse* qualifia de la plus grande et la plus belle salle de l'image animée de Suisse, en précisant que la projection était parfaite. Mais entre 1924 et 1926, le 7^e art y fut abandonné au profit de revues, d'opérettes, de vaudevilles, de conférences, ainsi que de soirées sportives! Puis en 1926, quatorze directeurs de salles de cinéma, dont Lansac, s'insurgèrent contre la projection de films au Grand Théâtre ou au Victoria Hall, salles «à l'abri de l'inquisition du service d'hygiène» et exonérées des taxes spéciales auxquelles ils étaient soumis. Cette situation semble avoir incité Lansac à moderniser au plus vite l'Alhambra pour permettre la projection alors révolutionnaire de films sonores et parlants dès 1928 déjà.

L'Alhambra, dont la structure en béton au remplissage en maçonnerie est revêtue d'un crépi en simili-pierre, réunit trois corps distincts qui devaient répondre aux exigences techniques et au confort inhérents aux divers types de spectacles programmés: le corps d'entrée, la salle de spectacle et la tour de scène.

Disposé en arrondi à l'angle des rues, le péristyle d'entrée, couronné d'un fronton cintré percé d'un oculus, était et reste destiné à attirer de divers endroits le regard du passant. Au 1^{er} étage se situe l'Alhambra, ancien foyer-crèmerie ou jardin d'hiver, accessible par deux rampes d'escaliers et par une porte extérieure côté colline. Le 2^e étage est occupé par des bureaux, à l'origine partiellement par le logement du concierge.

La cabine de projection s'est toujours trouvée dans ce corps de bâtiment, isolée de la



Paul Perrin père, à droite, avec son fils

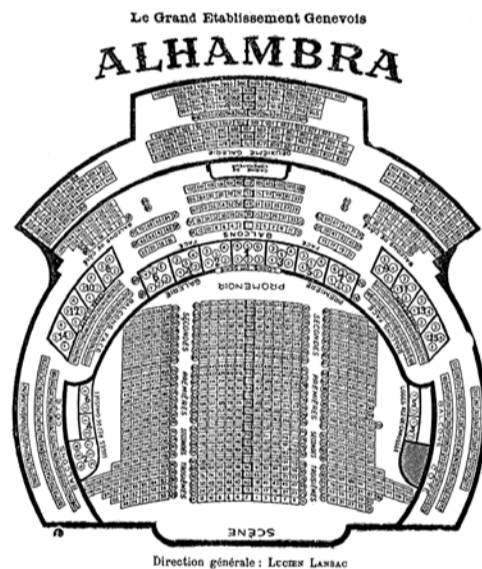


Schéma des places en 1932

salle pour la protéger des incendies à l'époque très fréquents en raison des films en celluloïd, soit en nitrate de cellulose. Initialement, elle était située derrière le mur de la 2^e galerie. En 1927, elle fut déplacée au niveau de la 1^{re} galerie, puis réintégrée, sans doute dans les années 1950, au 2^e étage.

Dans la salle de spectacle, la 1^{re} galerie forme, comme au théâtre, un fer à cheval, la 2^e (fermée depuis 2000 pour des raisons de sécurité) relie les deux parois latérales. L'ancienne fosse d'orchestre, condamnée, constitue l'actuel proscenium. Les anciens puits de lumière, aménagés dans la courbe du plafond à caissons en stuc et ornés depuis la fin des années 1920 de treillis horizontaux, appelés par extension des «moucharabieh», confèrent à la salle une ambiance digne de son nom. Ils combinaient à l'origine aération et apport de lumière naturelle ou artificielle, tout comme les oculi latéraux, aujourd'hui murés. Des plaques de verre cathédrale polychromes étaient aménagées dans les combles sur des châssis roulants et déplacées à l'horizontale.

Enfin, la tour de scène, avec écran et rideau, bien plus élevée que les deux autres parties de l'édifice, abrite les cintres et les loges d'artistes.

Le corps d'entrée et la tour de scène sont construits sur des caves (à poutrelles en béton sous l'entrée et au plafond médiéval en plein-cintre, perpendiculaire au bâtiment, sous la tour de scène), alors que la salle de

spectacle repose sur un terre-plein composé de remblais.

Du point de vue stylistique, cet édifice emprunte au répertoire baroque (péristyle, colonnes, pilastres, oculi, fronton cintré, corniches saillantes) tout en affichant un rythme et une sobre harmonie classiques. Des éléments Art déco sont venus s'ajouter à l'intérieur dès 1926.

Les sondages effectués en 2007-2008 révèlent un premier décor peint sur le mur de scène et au fond de la salle qui présente une sorte de clef de sol dorée stylisée à triple lacet entourée de volutes beiges/or sur un fond bleu.

L'article consacré à l'inauguration, paru dans la *Revue suisse du cinéma*, précisait: «La salle de spectacle est traitée sobrement, de grandes tapisseries aux tons riches, un rideau bleu uni, un écran de belle grandeur, rehaussé d'un cadre moderne qu'entourent des décorations florales, de vastes et spacieuses galeries avec loges, des promenoirs, un plafond superbe, un éclairage de premier ordre...»

En effet, le plafond à caissons en stuc devait être enduit à l'origine de peintures aux tonalités brun-beige. Nous savons que plusieurs films furent projetés lors de l'inauguration et qu'ils nécessitaient, pour une bonne vision, un obscurcissement total de la salle, sans reflets gênants.

Une importante intervention eut lieu lors de la transformation de l'Alhambra en cinéma sonore et parlant. D'après la notice parue en 1926 dans la *Revue suisse du cinéma*, Julien Flegenheimer, qui collaborait avec la Compagnie générale du cinéma, aurait été chargé de la modification du décor de la salle. Les nouveaux papiers peints, bien qu'un peu maladroits, présentent des motifs géométriques dans l'esprit Art déco des «moucharabieh», plus maîtrisés, des puits de lumière. Depuis lors, ils ont été surpeints à plusieurs reprises.

A présent, il reste à savoir quelles options choisir, tant structurelles qu'ornementales, pour répondre à la fois à l'harmonie stylistique et aux exigences actuelles pour que cette merveilleuse salle subsiste et puisse poursuivre ses activités culturelles jusqu'alors tant appréciées et prisées.

Catherine Courtiau



Combles avec verrière et caisson en bois, état en octobre 2007



Plafond et deux puits de lumière

Lectures

Les fenêtres, vues sur un patrimoine.
Patrimoine et architecture 16, mai 2008.
Publié par l'Office du patrimoine et des sites de l'Etat de Genève.
Editions Infolio, 78 p., Fr. 22.-



Maintes fois annoncée, puis suspendue, la parution de cette publication marque une étape dans la défense des «yeux», du regard du patrimoine, alors que, en parallèle, les règles de prudence qui devraient prévaloir dans la réhabilitation avec, en dernier ressort, le changement éventuel des fenêtres, sont de moins en moins respectées, au nom de la simplification des procédures et de critères pas toujours très bien assimilés en matière d'économies d'énergie, avec pour corollaire une perte de substance souvent dramatique.

Dans ce contexte, les règles de conduite précisées dans cette plaquette, ainsi que les nombreux exemples présentés, devraient faciliter le dialogue entre les locataires et les architectes, les régies et les propriétaires, les entreprises et les services de l'Etat.

Le point fort de cette publication apparaît d'entrée de jeu en consultant le sommaire, qui multiplie les angles de vue et l'éventail des auteurs. C'est en quelque sorte la fenêtre dans tous ses états. Or, s'il s'agit bien là de l'un des éléments d'architecture les plus difficiles à cerner dans toutes ses dimensions (constructives, scientifiques, idéologiques, oniriques, etc.), il n'en demeure pas moins que la règle de base en matière de patrimoine s'applique à lui de manière quasi didactique: conserver dans toute la mesure du possible et ne remplacer que le plus tard possible – ou jamais –, nonobstant les modes de mise en œuvre (économiques, techniques, etc.).

Une autre réussite à porter au crédit de cette brochure est le panel d'auteurs réunis à cette occasion, chacun, dans son domaine particulier, représentant un groupe d'acteurs privilégiés, dont la collaboration positive facilite l'application des lois de la sauvegarde, sans cependant nier totalement les autres critères d'appréciation (confort des occupants notamment).

Les fiches techniques formant le dernier quart de la brochure, qui présentent une dizaine d'exemples particulièrement représentatifs de la problématique, constituent un autre point fort de ce travail, dans la mesure où elles réussissent dans une large mesure à objectiver les problématiques rencontrées dans ce domaine.

Soulignons encore la qualité globale de l'iconographie, heureusement mise en valeur par un graphisme de qualité dû à Nicolas Robel.

Un dernier point, essentiel aux yeux de l'auteur de ce compte rendu. Cette publication se fonde sur toute une série de travaux d'inventaire et d'études antérieurs, menés dans le cadre du Service des monuments et des sites depuis sa création, dans les années 1970, par Jean-Pierre Balmer, Pierre Baertschi, Yves Peçon, notamment, sans oublier le rapport réalisé dans les années 1990 par Claude Morel, architecte et membre de la CMNS.

Au final, une réussite éclatante, à acquiescer ou à offrir dans le plus bref délai.

Jean-Pierre Lewerer

Vient de paraître

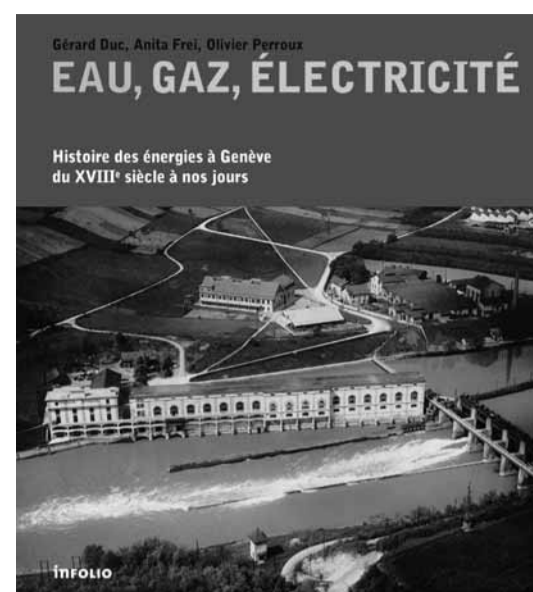
La conservation des voies de communications historiques. Guide de recommandations techniques

Publié par l'Office fédéral des routes et les commissions fédérales des monuments historiques et pour la protection de la nature et du paysage, sous la direction de Cornél Doswald.
Office central fédéral des imprimés et du matériel, BBL, 3003 Berne
verkauf@edmz.admin.ch
Fax +41 31 325 50 58
N° de commande: 300.700f

Après l'*Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse*, qui a donné naissance à ViaStoria, la Confédération patronne ici un opus consacré à la pratique de leur sauvegarde. Le texte démontre avec force que l'inscription et le rôle des routes et chemins dans le paysage revêtent une signification majeure, que ceux-ci constituent une part importante du paysage façonné par l'homme, un patrimoine précieux.

Magnifiquement illustré, ce *Guide* couvre l'ensemble des voies de communication, ouvrages d'art et éléments du paysage routier historiques. Il établit des principes et des règles et offre des informations pratiques sur les modes de construction aux auteurs de projets (en particulier aux ingénieurs), aux propriétaires, aux professionnels de la protection des monuments et du paysage, aux offices de travaux publics et de génie civil... une lecture indispensable pour les ingénieurs des routes et des TPG genevois comme pour leur autorité de tutelle.

Erica Deuber Ziegler



Gérard Duc, Anita Frei, Olivier Perroux
Eau, gaz, électricité. Histoire des énergies à Genève du XVIII^e siècle à nos jours
Editions Infolio, 2008, 264 p., Fr. 48.-

Le Jet d'eau, marque de Genève dans le monde entier? A l'origine, il sert à équilibrer la pression des pompes de l'usine de la Coulouvrenière. Le Bâtiment des Forces motrices, haut lieu de la culture genevoise? Dans les années 1880, cette usine hydraulique est à l'avant-garde de la technique. Tout comme l'usine de Chèvres qui, entre 1896 et 1943, barrait le Rhône à la hauteur de Vernier, et que seuls les plongeurs peuvent encore aller visiter depuis qu'elle a été noyée par le barrage de la centrale de Verbois. Les énergies sont partout présentes à Genève, dans les lumières de la ville, dans des kilomètres de câbles et de canalisations, au bout d'un interrupteur. Notre vie est devenue tout simplement inimaginable sans leur apport, au point que les énergies font actuellement partie de nos besoins primaires, comme se nourrir ou se vêtir.

La question énergétique a récemment pris un relief tout particulier. Elle se retrouve au centre d'un débat planétaire, aiguë par la prise de conscience écologique et les perspectives d'épuisement de certaines ressources fossiles. Cette histoire des énergies depuis le XVIII^e siècle offre l'occasion d'ouvrir une fenêtre sur le passé et peut-être d'y trouver quelque éclairage pour le présent.

L'esprit du lieu

Compte-rendu de la 16^e assemblée générale de l'Icomos

Fondé en 1965, le Conseil international des monuments et des sites (Icomos) réunit tous les trois ans sur un autre continent les spécialistes internationaux en charge de la protection et – depuis quelques années également, par le biais de l'inscription de sites au patrimoine mondial en collaboration avec l'Unesco – de la promotion du patrimoine. Près de 800 personnes, soit un peu moins de dix pour-cent des membres de cette association se sont réunis du 29 septembre au 4 octobre 2008 dans la ville de Québec, au Canada. La Suisse était représentée par le président de la section nationale Edi Müller et la vice-présidente Monica Bilfinger, ainsi que par l'ancien président Daniel Gutschler et le soussigné.

Outre une partie administrative, consacrée notamment à l'élection des diverses instances en charge de la gestion (secrétaire et trésorier général, vice-présidents, comité exécutif) et d'un nouveau président, l'états-unien hispanisant Gustavo Araoz, nos hôtes canadiens avaient organisé un symposium scientifique international consacré au thème de «L'esprit du lieu». Il s'agit en l'occurrence d'un élargissement de la notion de patrimoine aux biens intangibles, qui transcende les notions traditionnelles de monument historique, puis de monument du quotidien (usine, habitation, etc.) et de site. Si la culture occidentale se perd un peu dans ce nouveau concept, en tendant à l'intellectualiser, les invités aborigènes (indiens du Canada, représentants des civilisations premières d'Australie et de Nouvelle-Zélande, etc.), de par leur vision

animiste, ont démontré une approche pragmatique. En ce qui les concerne, l'esprit du lieu est indépendant des occupants du site; il précède la présence de l'homme et lui survit, même si certaines interventions récentes brutales, qu'elles soient minières ou climatiques, ne manquent pas de les inquiéter – comme nous d'ailleurs. Sur un plan plus

terre-à-terre, la recherche de l'esprit du lieu conduit à saisir le contexte dans lequel s'inscrit l'activité humaine. Dans ce cadre, l'atlas historique réalisé il y a de cela une vingtaine d'années à Genève par une équipe animée par Alain Léveillé du Centre de recherche sur la rénovation urbaine de l'Ecole d'architecture, sous l'égide de la Direction du patrimoine et des sites représentée notamment par Sabine Nemeč-Piguet, constitue une œuvre pionnière sur le plan mondial, rendue possible par des relevés successifs de notre territoire d'une qualité exceptionnelle (plans Deharsu, Billon

et Céard, cadastres savoyards et français). Ce travail précurseur a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation remarquée par le soussigné à l'assemblée générale de l'Icomos 2002 au Mexique.

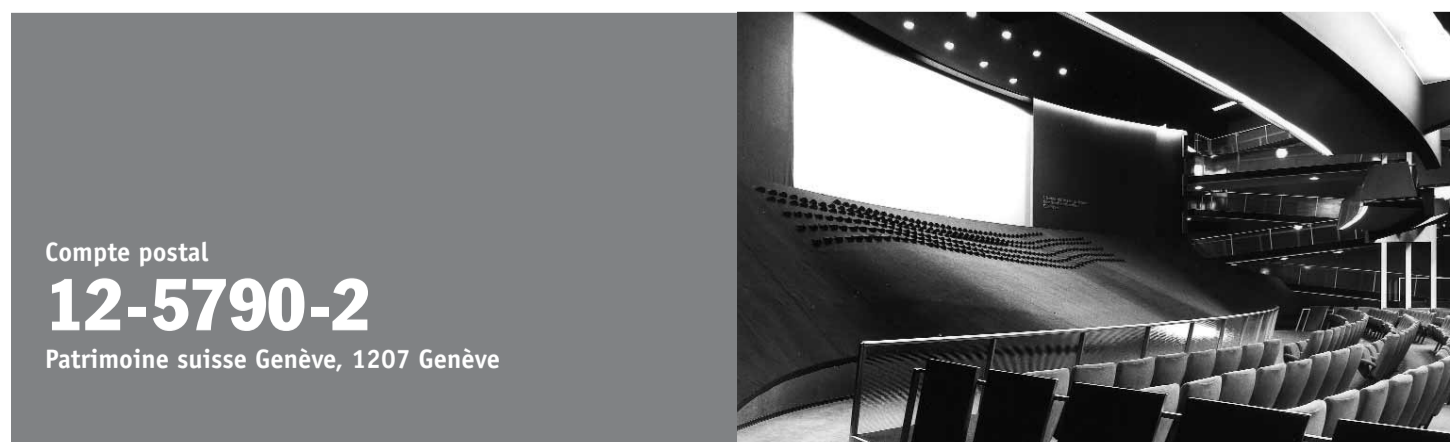
Qu'ajouter? La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée à septembre 2011 en Iran, l'un des berceaux de l'humanité, dans les villes de Téhéran et d'Ispahan.

Jean-Pierre Lewerer
Ancien vice-président de la section nationale suisse de l'ICOMOS

Soutenez l'activité de Patrimoine suisse Genève

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

www.patrimoinegeneve.ch



Compte postal
12-5790-2
Patrimoine suisse Genève, 1207 Genève

Visites

Belley et le Bas-Bugey

Excursion du 27 septembre 2008

Michel Brun nous a fait découvrir le sud du Bugey « bucolique et ancestral », ses forêts, ses châteaux et Belley, capitale de la province.

Le Bugey – Faisant tout d'abord partie de la Bourgogne, le Bugey appartient ensuite au Saint-Empire romain germanique, puis à la maison de Savoie, enfin à la France dès 1601 par le traité de Lyon. Délimitée par le Rhône et l'Ain, cette région bénéficie d'un microclimat doux et sec. Les maisons sont uniformément recouvertes de tuiles rouges, la loi de 1860 interdisant le chaume à la suite de nombreux incendies.



Le château de Groslée près de Belley

Belley – Agréable petite ville, Belley a encore plusieurs maisons du XV^e siècle en pierre calcaire très blanche. Cette pierre a été utilisée pour l'Empire State Building à New York par exemple, ainsi qu'au palais de Chaillot à Paris. A la maison du gouverneur, au fond d'une traboule, donnant sur une cour intérieure du XV^e siècle, de larges galeries rappellent celles de Lyon. De l'Hôtel du Baillage à l'office du tourisme, on passe du XVI^e siècle au néo-ogival selon la façade que l'on contemple, du même immeuble.

La cathédrale Saint-Jean – La ville eut un évêque au VI^e siècle déjà, donc une cathédrale. Le grand incendie de la ville en 1385, puis un tremblement de terre au XIX^e siècle détruisirent une partie de l'église. Sa reconstruction explique ses deux styles: l'immense chœur gothique (de 34 m de longueur pour une nef de 29 m) à six travées avec cinq chapelles richement décorées et un triforium aux balustrades ajourées date de 1473 ainsi que le transept. De grandes peintures (par les peintres Sublet et Marinelli, 1870) partiellement sur toile marouflée, font un peu penser à celles des châteaux de Bavière. Des colonnes aux teintes vives, et aux petits motifs répétitifs, s'inspirent du gothique flamboyant. Dans la chapelle Sainte-Blandine, un devant d'autel est décoré de verre églomisé (peinture posée sur l'envers du verre). L'immensité du chœur s'explique par l'existence de cinq couvents à Belley, à l'époque.

Le Palais épiscopal – Du XVIII^e siècle, ce palais aurait été édifié sur les plans de Soufflot. Il abrite actuellement une salle de concert et une bibliothèque, l'évêque résidant à Bourg.

Les Halles – D'une hauteur extraordinaire, en pierre blanche, elles incluent une salle des fêtes où la « Société Le Bugey historique, littéraire et scientifique » fête justement ses 100 ans. Elle organise des conférences et des sorties, édite une revue qui compte 353 auteurs depuis 1909.

Le château de Groslée – A quelque distance de Belley, le château de Groslée s'élève sur un très haut promontoire rocheux. Il a été acheté par la famille de Paul Claudel, petit-fils de l'écrivain. Les ruines ont été dégagées de leur manteau de lierre révélant une très belle pierre et témoignant d'époques de construction très variées, avec des modifications et de radicaux changements d'affectation. La restauration des bâtiments et des ruines a été effectuée de façon particulièrement élégante et leur adaptation à la vie moderne fort discrète. Un vrai décor de film de cape et d'épée!

Le château de Voreppe – Ce château est tout petit et a dû fort peu changer depuis le XVI^e siècle. Le propriétaire, vigneron-caviste, nous a décrit son travail de façon désopilante, faisant la joie des visiteurs.

Brillat-Savarin – Natif de Belley, Brillat-Savarin, magistrat, gastronome et écrivain, fut maire de Belley au XVIII^e siècle. Nous n'avons pas pu voir sa maison, délectons-nous de sa définition de la gourmandise: « La gourmandise est une résignation implicite aux ordres du Créateur, qui, nous ayant ordonné de manger pour vivre, nous y invite par l'appétit, nous soutient par la saveur, et nous récompense par le plaisir. »

Loèche-Ville

Excursion du 18 octobre 2008

Nombreux sont les participants qui connaissaient Loèche-les-Bains, mais peu avaient franchi les 15 km jusqu'à Loèche-Ville. Le but de cette balade était donc bien choisi par Evelyn Riedener, d'autant plus que les bâtiments anciens y sont d'un grand intérêt et que Gaëtan Cassina nous a guidés dans ces découvertes avec son art de la présentation agréable et érudite, grâce à son activité de professeur honoraire d'histoire de l'art monumental et régional à l'Université de Lausanne, et d'ancien rédacteur des *Monuments d'art et d'histoire* pour le Valais.

Loèche-Ville autrefois – Autrefois germanophone, le Valais Central fut francophone jusqu'au XV^e siècle. L'autorité suprême était l'évêque de Sion. En importance, Loèche fut la deuxième ville du Valais médiéval et le restera jusque vers 1800. Par un phénomène curieux, Loèche adopta la Réforme; on pourrait dire qu'elle en fut le porte-drapeau, un

véritable bastion réformé qui ralentit la Contre-Réforme. Celle-ci réinstaura tout de même la primauté de l'Eglise romaine. Ces événements marquèrent durablement les esprits.

L'Eglise Saint-Etienne – Construction du XV^e siècle de style gothique avec une tour clocher romane préexistante. Elle s'enrichit d'un saint Michel du XIII^e siècle et d'un Christ en Croix du XIV^e siècle ainsi que d'une chaire et d'un retable en noyer sculpté du XVII^e siècle rappelant certains chefs-d'œuvre de Bavière.

Comme ce fut souvent le cas, les vitraux furent supprimés au bénéfice de verre blanc, le goût pour des églises plus lumineuses se manifestant. Sous l'église se trouve un ossuaire (pour recueillir les ossements du cimetière entourant l'église) où l'on découvrit une peinture murale du XVI^e siècle qui est ainsi l'une des rares représentations de la Danse des Morts encore conservées en Suisse. Son style gothique flamboyant rappelle les peintures de Schongauer et de Dürer: les costumes ressemblent à ceux de la Garde papale.

La maison Mageran – Cette maison évoque la période florissante de Loèche (XIV^e-XVI^e siècles). Michel Mageran avait constitué sa fortune grâce au sel: matière d'une telle importance qu'elle allait jusqu'à conditionner certaines alliances et l'envoi de troupes! Il n'y a pas de bonne pierre de taille dans la région, le tuf est donc utilisé, dans cette région et partout ailleurs, comme ici avec des piquetages imitant la pierre.

La maison Albertini – Au 2^e étage, qui est ici le bel étage, les propriétaires ont découvert il y a trente ans, cachées derrière des boiseries et datées de 1599, des peintures murales représentant des scènes de l'Apocalypse – l'absence de nimbes fait supposer que le peintre a été influencé par la Bible de Zurich – ainsi que des scènes d'une autre inspiration, par exemple Suzanne et les Vieillards.

La maison von Werra – De facture harmonieuse, classicisante avec des éléments baroques (XIX^e siècle), cette maison fut commandée par Ferdinand von Werra qui osa tenter un procès à l'impératrice Marie-Thérèse, le gagna, puis fut anobli par François II, devenant ainsi baron. Il s'y trouve une salle de Bal de style Empire autrichien, que nous n'avons malheureusement pas pu voir.

La «majorie» Hans von Werra – Cette majorie (*Mayorshof*) de la famille dominante von Werra au XVI^e siècle a encore son mur d'enceinte. Elle est occupée par des descendants qui possèdent chacun une partie de la maison. Très aimablement, la famille nous a permis (aux 53 visiteurs que nous étions!) de visiter toutes ses pièces, du corridor voûté comme dans les maisons grisonnes, aux chambres aux boiseries gothiques, où les différents bois, noyer et résineux, créent des teintes contrastées, au salon au plafond baroque. Des fourneaux typiques valaisans en pierre ollaire (le Speckstein), pierre de chauffage, sont des fidèles reproductions de ceux du XVI^e siècle.

La maison du Chanoine Allet – Jolie maison plus simple, de 1529, convertie à l'intérieur en galerie de peinture contemporaine, avec une cave vigneronne où nous avons très bien été reçus. La vigne qui décore la maison date du XVIII^e siècle et, grâce à la dendro-



Loèche-Ville: la tour d'escalier du XVI^e siècle de la Majorie von Werra

chronologie, on sait que les boutures de plusieurs vignes des alentours proviennent de l'ancienne vigne du chanoine.

Maisons et leurs dépendances – Les maisons ont l'air d'être partiellement en bois, partiellement en dur. En fait, elles sont construites intégralement en bois, de façon parfaitement étanche; après un temps d'attente, on recouvre le bois de maçonnerie. Ce revêtement est utilisé depuis le XVII^e siècle. Nous avons été également documentés sur les dépendances en bois qui sont de plusieurs types: soit granges-écuries, soit greniers à grain, soit raccards destinés à sécher les gerbes de blé, froment ou seigle puis à battre ce grain, ou bien encore mazots, terme souvent utilisé à tort. En effet, le mazot n'est pas un grenier; il se trouve près des vignes, la famille peut y vivre une partie de l'année comme c'est le cas de Fully à Sierre. Toutes ces constructions sont en bois de mélèze, jusqu'aux tavillons ou bardeaux des toitures.

Le château des Vidomnes (Vidames en France) était attribué au représentant de l'évêque. Cette construction du XVI^e siècle, tout en hauteur et aux pignons à redans flanqués d'échauguettes (tours d'angle) est presque le signe distinctif des Vidomnes. On retrouve la même construction à Sierre.

Le château de l'Evêché frappe par sa tour carrée. Il est en train d'être transformé en centre culturel par l'architecte Mario Botta qui a érigé au sommet de la tour une coupole de verre en forme d'obus ou en pointe de zeppelin. Personnellement, j'aurais préféré une tour nouvelle, 100% Botta, et que la belle tour à crènaux des XII^e-XV^e siècles demeure intacte, si typique et si belle... A l'avenir, Sœur Anne verra-t-elle encore du haut de la tour et comme dans les contes de fées « l'herbe qui verdoie et la route qui poudroie »?

Jacqueline Richez

Le programme des visites du printemps 2009 de Patrimoine suisse Genève vous parviendra en février prochain.

Patrimoine suisse Genève vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

Nom	Prénom
Année de naissance	Profession
Adresse	
N° postal, lieu	
Date	Signature

- membre effectif, affilié à Patrimoine suisse et recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum Fr. 60.- / couple Fr. 70.- / collectif Fr. 95.-
- membre étudiant: minimum Fr. 40.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, case postale 3660, 1211 Genève 3
Un cadeau de bienvenue vous attend!

alerte

Editeur Patrimoine suisse Genève,
section genevoise de Patrimoine suisse
Président Marcellin Barthassat

Rédaction Eliane Brigger, Laurent de Wurstemberger, Jean-Pierre Lewerer, Pierre Lipschutz, Cecilia Maurice de Silva, Jacqueline Richez, Olivier Zimmermann
Avec la collaboration de Elena Cogato Lanza, Michel Corajoud, Catherine Courtiau, Erica Deuber Ziegler, Alain Léveillé
Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3, tél. 022 786 70 50 (matin) info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz Impression Médecine & Hygiène, Genève

© 2008, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch

Prochaine parution: mars 2009

Délai rédactionnel: 20.2.2009